

PRAIRIES DU VAL DE SAMBRE

DE SAMBRE

Commune de Maroilles

Acquéreur : Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Gestionnaire : Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Année : 2008



A5

SURFACE

13 hectares

MONTANT DE L'OPÉRATION

156 000 €

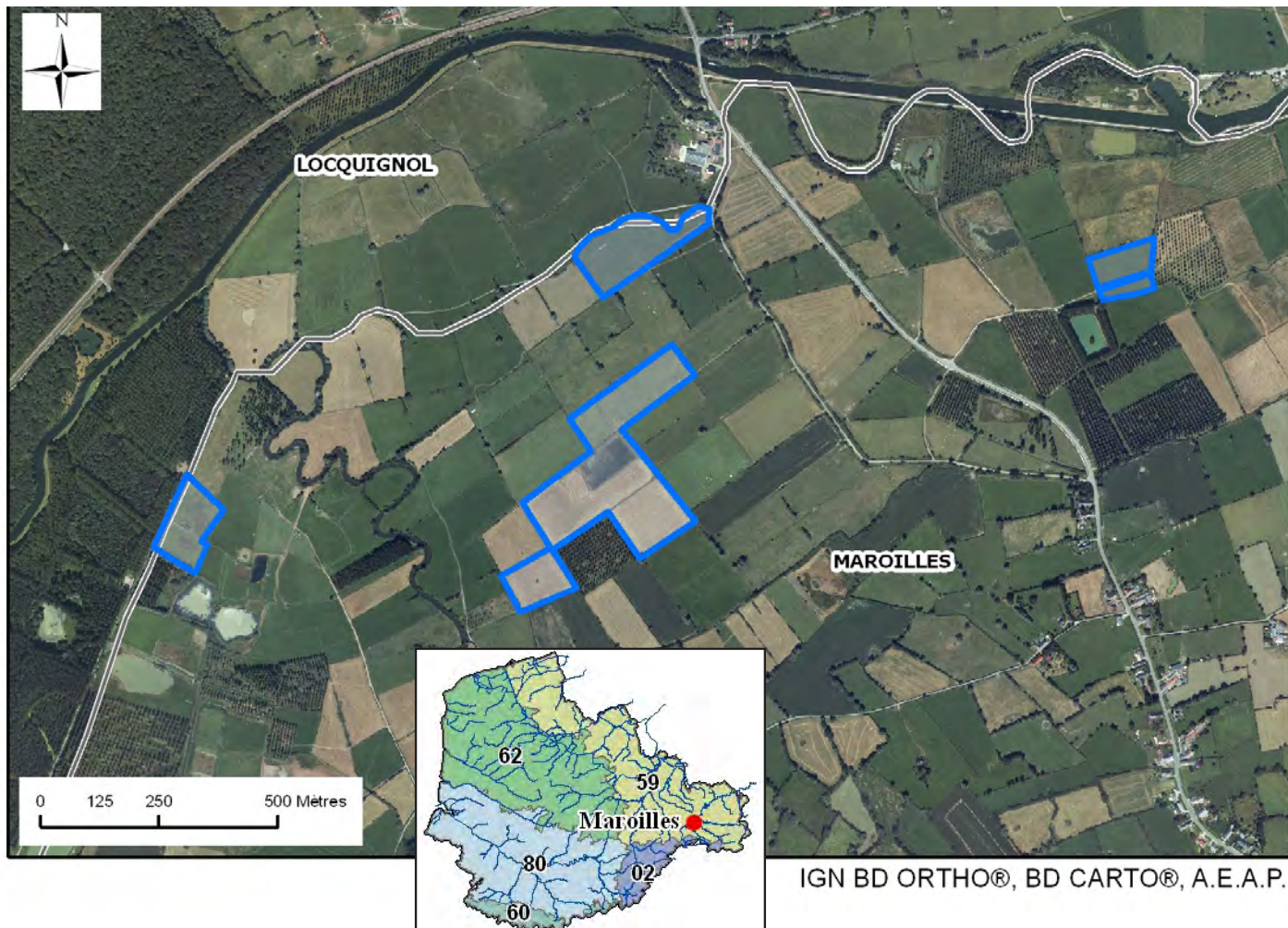
FINANCEMENT

Agence de l'eau Artois-Picardie	77 000 €
FEDER*/Région/État	77 000 €
Groupe des Naturalistes de l'Avesnois	2 000 €

Contexte

Les prairies du Val de Sambre, composées en grande partie de bocage et façonnées par des étangs et des fossés de drainage, sont localisées dans le lit majeur de la Sambre à la confluence avec l'Helpe mineure. Malgré la canalisation de cette rivière, les prairies ont gardé leur caractère inondable du fait d'une alimentation par la nappe alluviale. De plus, grâce à une intensification limitée des pratiques agricoles, elles abritent encore une faune et une flore remarquables et, à ce titre, sont incluses :

- dans une ZNIEFF* de type 1* et 2*,
- dans la Trame verte et bleue* régionale en tant que « cœur de nature* »,
- dans les zones humides les plus favorables à la reproduction du brochet (*Esox lucius*) défini par le PDPG*.



IGN BD ORTHO®, BD CARTO®, A.E.A.P.

Enjeux et objectifs

En 2008, le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais s'est porté acquéreur de plusieurs parcelles d'une surface totale de 13 hectares, constituées par des prairies humides d'intérêt patrimonial afin d'en assurer la préservation par la maîtrise foncière.

Les prairies étaient en partie vouées à un pâturage intensif* couplé à des apports d'intrants (engrais, produits phytosanitaires...).

Dans l'état actuel des connaissances, l'intérêt écologique de la zone est avéré. Des inventaires assez poussés sur les zones déjà protégées ont montré une richesse écologique importante. De nombreuses espèces d'oiseaux, de plantes et d'insectes ont pu être recensées : Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), Séneçon aquatique (*Senecio aquatica*), Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*)...

À titre d'exemple : une espèce végétale aquatique, considérée comme disparue de la région Nord Pas-de-Calais depuis les années 1960, a été retrouvée sur ce site : le Potamot à feuilles aiguës (*Potamogeton acutifolius*).

De plus, les prairies du Val de Sambre représentent le dernier bastion régional de la Pie Grièche grise (*Lanius excubitor*).



Étang

Modalités de l'opération

Depuis sa création, le Conservatoire des sites naturels a engagé des actions en faveur des zones humides. Afin de faciliter la protection des prairies du Val de Sambre, le Conservatoire des sites naturels s'est lancé depuis 2004 dans la mise en place d'une politique d'acquisition foncière sur les communes de Maroilles et de Locquignol. Sur ce secteur, la zone de veille foncière en lien avec la SAFER* est de 380 hectares environ.

Une partie de l'acquisition a été négociée à l'amiable et l'autre partie a été réalisée dans le cadre d'une préemption au titre environnemental.



Prairie humide

Résultats

Le Conservatoire des sites naturels est désormais propriétaire de 34 hectares. Ceci permettra progressivement d'atteindre l'objectif de protection et de gestion par la maîtrise foncière et la contractualisation.

Suite aux premiers achats de parcelles, des conventions de gestion ont été établies avec des exploitants agricoles locaux pour des durées annuelles ou de dix ans. Une gestion extensive* par pâturage et/ou fauche est désormais mise en place sur les parcelles. L'objectif est de continuer sur ce principe pour les terrains concernés par la nouvelle acquisition.



Bocage

Perspectives

Les objectifs poursuivis dans cette maîtrise foncière consistent à :

- assurer la gestion conservatoire et la restauration des habitats et des espèces patrimoniales (les parcelles feront l'objet d'une notice de gestion qui sera annexée au plan de gestion établi pour ce secteur. Il s'agira alors de mettre en place une gestion conservatoire et d'autre part de réaliser une restauration des habitats dégradés) ;
- améliorer les connaissances de la diversité biologique et du fonctionnement écologique du site ;
- de mettre en valeur les richesses du site et de favoriser son intégration dans le contexte local par la mise en place d'animations scolaires, de sorties grand public et en développant des partenariats locaux.

Sur ce territoire, des partenariats d'acquisitions avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, la Région Nord-Pas-de-Calais et l'Union européenne (FEDER*) se poursuivent.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

CONTACTS :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD
ET DU PAS-DE-CALAIS : VINCENT SANTUNE 03.21.54.75.00
RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS : ÉRIC CHÉRIGIÉ 03.28.82.74.30
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD/
ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31